

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 14 mai 2020

Présidence de M. Vito Vita

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 61-2020 de la Municipalité du 13 janvier 2020,
Oui le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ADOPTE le plan d'affectation P21_A "Les Baumettes" qui abroge le plan d'extension partiel (PEP) "Au Bugnon" de 1978.

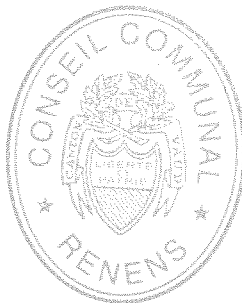
ACCEPTE les réponses aux points de l'opposition collective formulée à l'encontre du plan d'affectation P21_A.

LEVE l'opposition collective formulée à l'encontre du plan d'affectation P21_A.

Ainsi délibéré en séance du 14 mai 2020

Le Président:

Vito Vita



La Secrétaire:

Yvette Charlet